Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/08/2026 - 11548 - 2020 B 01718 - 891 786 089 - 2B2L

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

110682 - SAS 2B2L

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Immobilisations corporelles					
Constructions		133 352,52	143 117,73	-9 765,21	-6,82
2141000000 batiments sur sol autrui		*38 565,14*	*38 565,14*		
2145000000 inst agts sol autrui		*130 938,98*	*130 938,98*		
2814100000 amort bat sur sol d'autrui		*-7 564,14*	*-5 635,88*	*-1 928,26*	*-34,21*
2814500000 amort inst agts sol autrui		*-28 587,46*	*-20 750,51*	*-7 836,95*	*-37,77*
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**133 352,52**	**143 117,73**	**-9 765,21**	**-6,82**
Créances (2)					
Créances Clients et comptes rattachés		5 038,81	5 594,76	-555,95	-9,94
4181000000 clients facture a etablir		*5 038,81*	*5 594,76*	*-555,95*	*-9,94*
Autres créances		773,12	750,30	22,82	
4458300000 remboursement tva demande		*755,00*	*733,00*	*22,00*	
4458600000 tva s/factures non parvenues		*18,12*	*17,30*	*0,82*	3,04
Charges constatées d'avance		1 359,70	1 315,89	43,81	3,33
4860000000 charges constatees avance		*1 359,70*	*1 315,89*	*43,81*	*3,33*
Disponibilités		11 131,75	8 702,88	2 428,87	27,91
5121040000 banque populaire		*11 131,75*	*8 702,88*	*2 428,87*	*27,91*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**18 303,38**	**16 363,83**	**1 939,55**	**11,85**
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	**(I + II + III + IV + V + VI)**	**151 655,90**	**159 481,56**	**-7 825,66**	**-4,91**
(2) Dont à moins d'un an		*7 171,63*			

DEPOT N° 11548

DU 25 AVR 2026

BL - BL

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

110682 - SAS 2B2L

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 0)		4 000,00	4 000,00		
1015010000 capital laurent bouchiche		*2 000,00*	*2 000,00*		
1015020000 capital loïs bouchiche		*2 000,00*	*2 000,00*		
Réserves					
Réserve légale		400,00	400,00		
1061000000 reserve legale		*400,00*	*400,00*		
Report à nouveau		5 194,67	3 126,32	2 068,35	66,16
1100000000 report a nouveau solde credit		*5 194,67*	*3 126,32*	*2 068,35*	*66,16*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 045,94	2 068,35	-1 022,41	-49,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**10 640,61**	**9 594,67**	**1 045,94**	**10,90**
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		130 785,56	138 792,24	-8 006,68	-5,77
1640000000 emp aupres des ets de credit		*130 053,57*	*138 792,24*	*-8 738,67*	*-6,30*
1648000000 int courus emp ets credit		*731,99*		*731,99*	
Emprunts et dettes financières diverses			779,54	-779,54	-100,00
1688400000 sur emp aupres ets de credit			*779,54*	*-779,54*	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		903,01	808,39	94,62	11,70
401abeille abeille assurances		*689,19*	*604,19*	*85,00*	*14,07*
401enedis enedis		*105,14*	*100,42*	*4,72*	*4,70*
4081000000 fourn factures non parvenues		*108,68*	*103,78*	*4,90*	*4,72*
Dettes fiscales et sociales		185,00	365,00	-180,00	-49,32
4440000000 etat impot/benefices		*185,00*	*365,00*	*-180,00*	*-49,32*
Autres dettes		9 141,72	9 141,72		
4551010000 cca laurent bouchiche		*9 141,72*	*9 141,72*		
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**141 015,29**	**149 886,89**	**-8 871,60**	**-5,92**
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**151 655,90**	**159 481,56**	**-7 825,66**	**-4,91**
(1) Dont à moins d'un an		*141 015,29*			

BL - BL

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

110682 - SAS 2B2L

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Production vendue		19 119,30	20 087,97	-968,67	-4,82
7010000000 vente de produits finis		*19 119,30*	*20 087,97*	*-968,67*	*-4,82*
Montant net du chiffre d'affaires		**19 119,30**	**20 087,97**	**-968,67**	**-4,82**
Autres produits		0,10	0,13	-0,03	-23,08
7580000000 prod divers de gest courante		*0,10*	*0,13*	*-0,03*	*-23,08*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**19 119,40**	**20 088,10**	**-968,70**	**-4,82**
Charges d'exploitation					
Autres achats et charges externes		5 665,11	5 295,46	369,65	6,98
6040000000 ach s/t etudes prest services		*1 074,06*	*983,60*	*90,46*	*9,20*
6156000000 maintenance		*1 094,59*	*1 114,81*	*-20,22*	*-1,81*
6161000000 multirisques		*1 569,60*	*1 400,41*	*169,19*	*12,08*
6226000000 honoraires		*1 620,00*	*1 562,00*	*58,00*	*3,71*
6227000000 frais d'actes & contentieux		*91,30*	*42,70*	*48,60*	*113,82*
6270000000 services bancaires & assimiles		*215,56*	*191,94*	*23,62*	*12,31*
Impôts, taxes et versements assimilés		317,00	311,00	6,00	1,93
6351100000 contribution eco territoriale		*317,00*	*311,00*	*6,00*	*1,93*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		9 765,21	9 765,21		
6811200000 dot amort immob corporelles		*9 765,21*	*9 765,21*		
Autres charges			0,57	-0,57	-100,00
6580000000 char div-gestion courante			*0,57*	*-0,57*	*-100,00*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**15 747,32**	**15 372,24**	**375,08**	**2,44**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**3 372,08**	**4 715,86**	**-1 343,78**	**-28,49**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**				
Charges financières					
Intérêts et charges assimilées		2 141,14	2 282,51	-141,37	-6,19
6611600000 int emprunts & dettes assimil		*2 141,14*	*2 282,51*	*-141,37*	*-6,19*
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**2 141,14**	**2 282,51**	**-141,37**	**-6,19**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-2 141,14**	**-2 282,51**	**141,37**	**6,19**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**1 230,94**	**2 433,35**	**-1 202,41**	**-49,41**
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Impôts sur les bénéfices	(X)	185,00	365,00	-180,00	-49,32
6950000000 impots sur les benefices		*185,00*	*365,00*	*-180,00*	*-49,32*
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**19 119,40**	**20 088,10**	**-968,70**	**-4,82**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**18 073,46**	**18 019,75**	**53,71**	**0,30**

BL - BL

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

110682 - SAS 2B2L

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 045,94**	**2 068,35**	**-1 022,41**	**-49,43**

BL - BL

SAS 2B2L

SAS au capital de 4 000,00 euros
Siège social : Les Peslières 63270 MANGLIEU
RCS n°891786089- RCS Clermont-Ferrand

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
PROCES-VERBAL DU 26 JUIN 2026

Le 26 juin 2026, les actionnaires de la société SAS 2B2L se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Les Peslières 63270 MANGLIEU à 10 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Mr BOUCHICHE Laurent Marcel Paul.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

-M. BOUCHICHE Laurent, propriétaire de 200,00 actions, représentant 200 voix, Président de la société.

-M. BOUCHICHE Loïs, propriétaire de 200,00 actions, représentant 200 voix,

Soit au total 2 actionnaire(s) présent(s), totalisant 400 Actions sur les 400 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération des dirigeants.
- Fixation de la rémunération des dirigeants.
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

BL
certifié conforme

BL
certifié conforme

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 1 045,94 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 1 045,94 Euros formant un résultat affectable de 1 045,94 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 1 045,94 Euros;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu' aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu le Rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

BL
certifié conforme

BL
Certifié conforme

Résolution N° 4 - Ratification de la rémunération des dirigeants

- Pour M. BOUCHICHE Laurent, l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.
- Pour M. BOUCHICHE Loïs, l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 5 - Fixation de la rémunération des dirigeants

L'assemblée générale décide que M. BOUCHICHE Laurent ne percevra pas de rémunération pour le prochain exercice.

L'assemblée générale décide que M. BOUCHICHE Loïs ne percevra pas de rémunération pour le prochain exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 6 - Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture

L'assemblée générale constate la situation des comptes courants d'actionnaires, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créditeur de 9 141,72 Euros, pour M. BOUCHICHE Laurent.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

- Un solde de 0 Euros, pour M. BOUCHICHE Loïs.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 7 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

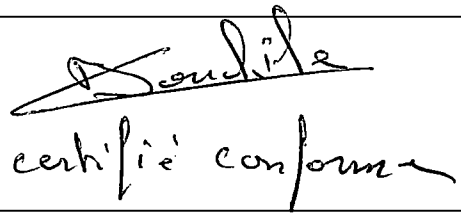
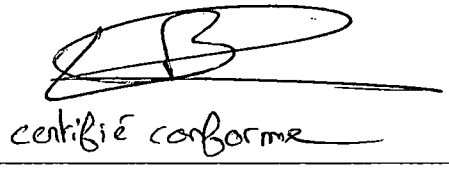
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les actionnaires présents.

Fait à MANGLIEU,
Le 26/06/2026.
Signatures des actionnaires :

BL certifié conforme

BL
certifié conforme

M. BOUCHICHE Laurent	
M. BOUCHICHE Loïs	

SAS 2B2L

SAS au capital de 4 000,00 euros
Siège social : Les Peslières 63270 MANGLIEU
RCS n°891786089- RCS Clermont-Ferrand

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et règlementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :
- le bilan
- le compte de résultat

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la règlementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 1 045,94 Euros, après déduction des amortissements et provisions règlementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 19 119,30 Euros hors taxes contre 20 087,97 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une diminution de 968,67 Euros pour une variation de -4,82%.
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 19 119,40 Euros contre 20 088,10 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 968,70 Euros pour une variation de -4,82%.
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 15 747,32 Euros contre 15 372,24 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 375,08 Euros pour une variation de 2,44%.
Les charges financières au cours de cet exercice sont de 2 141,14 Euros contre 2 282,51 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 141,37 Euros pour une variation de -6,19%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 5 811,93 Euros contre 6 345,06 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 533,13 Euros pour une variation de -8,4%.
- Les liquidités sont de 11 131,75 Euros contre 8 702,88 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 428,87 Euros pour une variation de 27,91%.

BL certifié conforme

BL certifié conforme

Pour cet exercice :
- Les autres achats et charges externes sont de 5 665,11 Euros contre 5 295,46 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 369,65 Euros pour une variation de 6,98%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 317,00 Euros contre 311,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 6,00 Euros pour une variation de 1,93%.
- Les dotations aux amortissements sont de 9 765,21 Euros contre 9 765,21 Euros l'exercice précédent; soit aucune variation sur ce poste.
- Les autres charges sont de 0,00 Euros contre 0,57 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 0,57 Euros pour une variation de -100%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 est de 1 045,94 Euros.

Aucun investissement n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce

Aucune convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de cet exercice.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 1 045,94 Euros formant un résultat affectable de 1 045,94 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 1 045,94 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

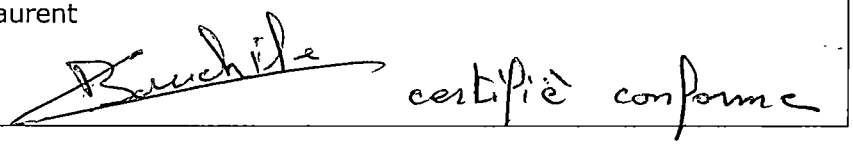
BL
certifié conforme

BL
certifié conforme

Fait à MANGLIEU
Le 26/06/2026

La Présidence.

M. BOUCHICHE Laurent



BL

ANNEXE 4-1 À L'ARTICLE A. 441-1-1

MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (Indicatif)	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**	*0 jour (Indicatif)*	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ *Délais contractuels : (préciser)* ☐ *Délais légaux : (préciser)*						☐ *Délais contractuels : (préciser)* ☐ *Délais légaux : (préciser)*					

BL - BL